



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Championnat de Ligue Jeunes

Annexe n°3 au règlement

I. Qualifiés au Championnat de France (catégories Mixtes)

En plus du premier de chaque zone interdépartementale (Auvergne, Dauphiné-Savoie, Lyonnais), sont qualifiés dans l'ordre d'arrivée au classement général :

- ◆ Catégorie U8 : 8 joueurs (*soit 11 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U10 : 8 joueurs (*soit 11 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U12 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U14 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)
- ◆ Catégorie U16 : 9 joueurs (*soit 12 joueurs au total*)

Sont également qualifiés d'office : Enzo Lequang (U8), Gaël Parisot (U8), Virgile Breuil (U10), Hrachik Muradyan (U10), David Tinoyan (U10), Tristan Breuil (U12), Guillaume Garde (U12), Louis Vallée (U12), Mathis Trabet (U14), Philéas Mathieu (U16).

II. Qualifiées au Championnat de France (catégories Filles)

En plus de la première de chaque zone interdépartementale (Auvergne, Dauphiné-Savoie, Lyonnais), sont qualifiées dans l'ordre d'arrivée au classement général :

- ◆ Catégorie U8 : 2 joueuses (*soit 5 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U10 : 3 joueuses (*soit 6 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U12 : 3 joueuses (*soit 6 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U14 : 5 joueuses (*soit 8 joueuses au total*)
- ◆ Catégorie U16 : 3 joueuses (*soit 6 joueuses au total*)

Sont également qualifiées d'office : Éva Akopian (U10F), Lorna Detraz (U10F), Pénélope Thill-Solente (U10F), Lola-Shaina Milojevic-Daim (U14F).